



# PDAC



# INFO



## Bulletin d'information du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale

LA BOURSE AGRICOLE N°023 MARS - AVRIL 2022

# Le vice-président de la Banque mondiale chez les maraîchers de Bikakoudi



P. 2

## ÉDITORIAL

### Le congolais nourrit le congolais : la révolution agricole

En République du Congo, le travail de la terre ou le travail agricole commence à prendre corps, après plusieurs décennies d'hibernation. Normal dirait-on, pour un pays (le Congo), très peu peuplé, avec ses 5 millions d'habitants et sa densité de 15 habitants au kilomètre. Trop d'espaces donc pour cultiver, élever les animaux et les poissons. Et pourtant, nous consommons encore très peu congolais, surtout avec ces importations des produits alimentaires critiquées par tous. Pouvaient-on vraiment faire autrement, dans un pays où la rente pétrolière permettait d'équilibrer toutes équations économiques ? Changements climatiques ou pas, l'heure est venue de faire notre « révolution agricole » que certains d'entre nous ont heureusement déjà commencée. Ils sont sur la

même longueur d'ondes que le Président Denis Sassou N'Gusso qui nous y invite. Près de 14 000 de nos compatriotes, promoteurs agropastoraux et halieutiques, propriétaires des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles et membres des groupements et coopératives, ont bénéficié, entre 2019 et 2021, d'environ 14 milliards de FCFA, grâce au fonds à coûts partagés du PDAC. La plupart d'entre eux évoluent plutôt bien, nonobstant la conjoncture internationale négativement impactée par la pandémie de COVID-19 et la guerre dans une partie de l'ancienne Russie-Kiéviennne. Pour cela, nous devons absolument nous engager dans un processus de production à grande échelle. Autrement, nanti de tous ces atouts géographiques, personne ne comprendra que le congolais ne se plaise toujours

qu'à réciter les difficultés auxquelles les agriculteurs faisaient face, alors que nous ne constituons nullement une exception. Soutenons donc l'agriculture au sens large. Elle doit nourrir l'homme et le bétail en même temps et de manière continue. De cette manière, nous entrerons peut-être dans la zone de libre-échange (ZLECaf) en proposant aux autres africains le made in Congo. La clé, c'est d'accepter le programme agricole grandeur nature dont le pays vient de se doter, à travers le PND 2022-2026. Les moyens librement affectables et les ressources d'emprunt ou de don, le PDAC, les ZAP, le PRODIVAC, le PARSA et autres, sont les doigts d'une même main. En avant pour notre révolution agricole

*Isidore Ondoki,  
Coordonnateur National du PDAC*

### Les infrastructures publiques réalisées par le PDAC



P. 5

### La Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation Technologique échange avec le PDAC



PAGE 3

### SUIVEZ LA RADIO RURALE D'ENYELLÉ SUR 98.5 FM



# Le vice-président de la Banque mondiale chez les maraîchers de Bikakoudi



Le vice-président de la Banque mondiale et le ministre Ghislaine Ingrid Olga Ebouka Babackas

**L**ES MARAICHÈRES ET LES MARAI-  
CHERS DE BIKAKOUDI, SITE DE MA-  
RAICHAGE SITUÉ DANS L'ARRON-  
DISSEMENT 8 MADIBOU, AU SUD DE  
BRAZZAVILLE, n'oublieront pas ce jour de lundi 27  
mars 2022. En visite de travail auprès des plus hautes  
autorités de la République du Congo, Monsieur Ous-  
mane Diagana, vice-président de la Banque mondiale  
pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, a souhaité tou-  
cher de ses propres doigts les résultats de l'appui finan-  
cier et technique de son institution, la Banque mon-  
diale. Parmi les sites retenus, le centre de Maraichage de  
Bikakoudi. Ici, se développe une grande activité agri-  
cole grâce à la présence de plusieurs groupements qui  
y cultivent toute sorte de produits maraichers : oseille  
de Guinée, baselle, morelle noire, morelle blanche, ba-  
silic, poivron, gombo, amarante, aubergines, ciboule,  
chou, concombre, piment, tomate, haricot vert... A  
cela s'ajoute la production de la fumure organique,  
l'élevage de porc, de poules pondeuses, de poulets de  
chair et des ovins. Le vice-président était accompa-  
gné de Mme Ghislaine Ingrid Olga Ebouka Babackas,  
Ministre de l'économie, du plan, de la statistique  
et de l'intégration régionale, Gouverneur de la Banque  
mondiale. Monsieur Abdoulaye Seck, directeur des  
opérations de la Banque de l'Afrique centrale et Mme  
Korotoumou Ouattara, Représentante Résidente de la  
Banque mondiale au Congo, M. Ferdinand Sosthène  
Likouka, Président du comité de pilotage du PDAC,  
ont aussi accompagné le vice-président de la Banque  
mondiale. 7 groupements évoluant dans ce site ont  
bénéficié de près de 150 millions de FCFA de la part  
du PDAC, un projet financé par la Banque mondiale, à  
hauteur de 60 milliards de Francs CFA. Cela a permis  
aux 170 maraîchers du site de Bikakoudi de recevoir  
des financements, à travers le fonds à coûts partagés.  
Selon le représentant des groupements qui s'adressait  
à la délégation, le financement du PDAC a entraîné  
des changements positifs dans leur vie sociale, grâce  
notamment à l'augmentation de la production consé-  
cutive à l'appui du PDAC dont il a souhaité une autre  
phase (PDAC 2), afin de continuer son assistance tous  
azimuts aux acteurs agropastoraux et halieutiques. Vi-  
siblement émus par ces performances, le vice-président  
de la Banque mondiale et le Ministre du plan ont pris  
congé des maraîchers dans un esprit de satisfaction □

## PDAC INFO

**Directeur de publication:** Isidore Ondoki

**Rédactrice en chef:** Carine Elodie Ndamba

**Collaboration rédactionnelle:** Luce Laura Mabilia, Roger Douma, Eustache Lezin Motsara, Jean Pembet, Ella Bamaona, Sandra Da Costa, Cendrinne Ngoma, Sylvestre Boudzoumou, Charlotte Andreille, Ngoma Ingoubou, Elsie Louvouezo, Belsia

Babindamana, Sylvestre Boudzoumou, Harding Kaba Golé

**Adresse:** Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Brazzaville

**Téléphone:** 00242 06 858 88 88

**E-mail:** pdacmaep@gmail.com

**Site internet:** www.pdacmaep.cg

# La Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation Technologique échange avec le PDAC



La Ministre de l'Enseignement Supérieur et la coordination du PDAC

**L**E 22 MARS 2022, SOIT PRÈS D'UNE ANNÉE APRÈS SON ÉLÉVATION AUX FONCTIONS DE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE, LE PROFESSEUR EDITH DELPHINE EMMANUEL a échangé avec l'Unité Nationale du PDAC. L'objectif de cette séance de travail était de se familiariser avec l'équipe du projet, à l'effet de s'en quérir de l'état d'avancement des activités du PDAC au profit de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur agricole. Financé à près de 60 milliards de FCFA depuis avril 2018, le PDAC est un projet du Ministère en charge de l'agriculture, avec beaucoup d'activités liées à l'enseignement supérieur et à la recherche agronomique. L'occasion était donc donnée à l'équipe du PDAC conduite

par son coordonnateur national (M. Isidore Ondoki), de faire l'état d'avancement de l'appui à la recherche scientifique, à travers l'IRA (Institut National de la Recherche agronomique), et à l'enseignement supérieur, à travers l'ENSAF (Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie). En effet, depuis sa mise en vigueur, le PDAC a engagé au profit de la recherche agricole plus d'un milliard de FCFA, avec des résultats palpables : acquisition d'un tracteur avec outillage complet (charrue à soc, pulvérisateur, semoir manioc, semoir maïs), d'un véhicule 4x4 et de 2 triporteurs, réhabilitation du système d'irrigation de la station de recherche de Loudima, construction des serres, de la sole irriguée, électrification de la station de Loudima, équipement du centre médical, réhabilitation du laboratoire des cultures in vitro... l'ENSAF a aussi bénéficié de plusieurs appuis du PDAC,

notamment la mise en place d'une ferme école (poulailler, provenderie, serres de production végétale, bacs aquacoles...), stages d'imprégnation et en entreprise au profit des étudiants, réhabilitation, électrification et sonorisation de l'amphithéâtre...

Cette première rencontre a permis à Mme Edith Delphine Emmanuel de donner ses précieuses orientations à l'équipe du PDAC, notamment le rapprochement avec la direction des études et de la planification pour la définition des actions prioritaires à venir, les économies d'échelle en cas de nouvelles interventions, un suivi rapproché de l'accord entre le PDAC et l'Institut International de l'Agriculture Tropicale (IITA) dont la recherche agricole est le principal bénéficiaire. Mme la Ministre a enfin invité le PDAC à se rapprocher de son cabinet en toute circonstance et pour toutes fins utiles □

# Des nouvelles conventions de financement des plans d'affaires ont été signées



Les bénéficiaires du fonds à coûts partagés du PDAC

**E**N PRÉSENCE DE MONSIEUR PASCAL ROBIN ONGOKA, DIRECTEUR DE CABINET DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE, des nouvelles conventions de financement des plans d'affaires ont été signées, le 2 avril 2022, à Brazzaville, entre le PDAC et les bénéficiaires du fonds à coûts partagés des départements de Brazzaville, du Pool et de la Sangha. Il s'agissait d'un échantillon des 53 plans d'affaires validés par la commission interministérielle du 18 janvier 2022, à Brazzaville. La cérémonie de Brazzaville a concerné 13 plans d'affaires de commercialisation (4), de transformation des produits agricoles (4) et de mécanisation agricole (5). Ceci pour un financement de 550 millions de FCFA, dont 96 millions de FCFA de contrepartie, environ 25% du

montant total des plans d'affaires de consolidation au niveau national (2.022 144 263 FCFA). L'une des bénéficiaires, Mme Diane Kady, représentante de la société All Trading and Service (ATS), a, au nom de tous les bénéficiaires, promis de faire bon usage des moyens reçus et de faire preuve de professionnalisme dans la mise en œuvre du plan d'affaires. Prenant la parole, à cette occasion, M. Pascal Robin Ongoka a, au nom de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, exhorté les bénéficiaires à n'utiliser les ressources obtenues que pour les besoins exclusifs des plans d'affaires. Il s'agit des fonds publics, a-t-il ajouté, dont le détournement peut donner lieu à des poursuites judiciaires. Il a enfin promis que le ministère jouera sa partition, en assurant le suivi et le contrôle adéquats des plans d'affaires □

## Pensée du mois de mars 2022

« *Chacun dessine son avenir comme il l'entend* ».

[ Théophile Obenga ]  
Historien et égyptologue congolais

# Les infrastructures publiques réalisées par le PDAC



Les Ministres Paul Valentin Ngobo et Honoré Sayi au lancement des travaux d'électrification de l'agropole de Dihessé (Bouenza)

**L**A COMPOSANTE 2 DU PDAC RELATIVE AUX INFRASTRUCTURES ÉTAIT FINANCÉE À 45% (45 MILLIONS USD) DU MONTANT TOTAL DU PDAC LORS DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT. Ce pourcentage a été revu à la baisse après la revue à mi-parcours et se situe aujourd'hui à moins de 35% (35 millions USD). Ce montant est tout de même assez important et a permis entre 2018 et 2022 d'obtenir des résultats importants en matière d'infrastructures. En effet, 1556 kilomètres de pistes agricoles ont été réhabilités dans tous les départements de la République du Congo. Cette réhabilitation a consisté à l'ouverture, au dégagement des pistes agricoles, à la construction des dalots, ponceaux et ponts, au reprofilage lourd et léger, à l'ouverture des saignées et des divergents... Ainsi, le PDAC a construit 235 dalots dans toute la République, 4 grands ponts : la Louémé (Kouilou), la Louamba (Bouenza), la Nkankaya (Pool), la Lébo-mi (Cuvette-Ouest) et 5 ponts de moindre grandeur sur l'Ebaka (Cuvette), la Mampouma, la Divouba et

la Louolo (Bouenza), la Lola (Cuvette-Ouest). Ces travaux ont été exécutés par des entreprises congolaises. L'entretien courant manuel en haute intensité de main d'œuvre (HIMO) est assuré par les ONG locales. Ces entreprises et ONG ont été soumises aux procédures de passation des marchés de la Banque mondiale à l'issue desquelles elles ont été recrutées. Les travaux des pistes agricoles concernent aussi les voies d'eau, notamment les rivières Libenga et Motaba (département de la Likouala). Dans le département de la Cuvette, la rivière Ndeko et les canaux Hypo, Kanda, Mbandza, Sengolo, Makenengué sont en cours de réhabilitation par une ONG locale. Cette activité de désenclavement des voies d'eau est fondamentale pour les populations riveraines de la Ndeko et canaux, de la Motaba et de la Libenga. En effet, grâce aux travaux d'ouverture, les poissons vont se multiplier croître dans les conditions idéales, tout en constituant aussi une bonne source de revenu pour les pêcheurs. En plus les populations pourront se

mouvoir sans difficulté et accéder aux services sociaux de base. A partir de 2021, une importante activité d'électrification a été amorcée dans certains bassins de production. A ce jour, le Centre d'Appui Technique d'Inoni-Falaises a été électrifié. Les travaux de la ligne électrique d'Etsouali sont en cours, avec une évolution appréciable. La ligne électrique de l'agropole de Dihessé, dans le département de la Bouenza (52 km), dont les travaux ont été lancés en décembre 2021 par le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et le Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, connaît aussi une exécution normale. Il est prévu, par la suite, des appuis ciblés au profit de certaines zones agricoles protégées en cours d'installation par le ministère en charge de l'agriculture : ouverture des voies d'accès, électricité, eau... A noter que le projet procède actuellement à l'aménagement d'un centre maraîcher à Bikondolo, dans le district de Tchiamba-Nzassi (Pointe-Noire) qui va accueillir 110 maraîchers et éleveurs □

## Pensée du mois d'avril 2022

« Ce n'est pas parce que quelqu'un a choisi pour toi que c'est forcément un mauvais choix ».

[ Sagesse nigériane ]

# Les stations piscicoles domaniales d'Ewo et de Madingou ont été réhabilitées



Station piscicole domaniale de Madingou

**A**FIN D'AUGMENTER L'OFFRE EN ALEVINS AU PROFIT DES PRODUCTEURS DE POISSONS (PISCICULTEURS), l'accord de financement relatif au PDAC a prévu de réhabiliter les stations domaniales piscicoles de Madingou (département de la Bouenza) et d'Ewo (département de la Cuvette-Ouest). Les travaux de réhabilitation ont été réalisés par une ONG de développement le Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux, à l'issue d'un processus contradictoire de passation des marchés (appel d'offres national), pour un coût d'environ 100 millions de FCFA. Dans les deux stations, la consistance des travaux comprenait l'aménagement des étangs, la réhabilitation du système d'approvisionnement d'eau, l'acquisition des alevins et l'ensemencement, la fourniture en matériel de pêche. La station piscicole domaniale de Madingou compte 12 étangs, d'une capacité de 15 000 alevins. La station d'Ewo quant à elle compte 8 étangs, d'une capacité de plus 10 000 alevins de Clarias et de Tilapia. Ce qui représente un nombre assez important pour appuyer les éleveurs de poissons de ces zones. Les travaux de réhabilitation de la station de Madingou étaient suivis et contrôlés par le directeur départemental de la pêche et de l'aquaculture de la Bouenza (M. Victor Nguila). Ceux de la station piscicole domaniale d'Ewo ont été suivis et contrôlés par son homologue de la Cuvette-Ouest (M. Brunel Elessa Ossalé). Les travaux des deux stations ont été réceptionnés par M. Dieudonné Kisssekiahoua, Conseiller à la pêche et à l'aquaculture du Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, en présence de M. Benoit Atsango, Directeur général de la pêche et de l'aquaculture et de M. Sylvestre Boudzoumou, Responsable des réformes et du renforcement des capacités du PDAC. Avec la remise en service de ces deux infrastructures, c'est une réelle relance de la pisciculture qui se met en place, en plus des infrastructures piscicoles dont le pays vient de bénéficier grâce à la mise en œuvre du PD-PAC financé par le FIDA et qui vient de clôturer. Il reste que ces acquis soient consolidés notamment par la prise en charge des besoins de fonctionnement de ces stations piscicoles dans le budget de l'Etat □

## Le PDAC à Ngabé, Loukolela et Kabo



*Un promoteur de plan d'affaires de banane à Loukoléla (Cuvette)*

**A**NGABÉ (DÉPARTEMENT DU POOL), 11 ENTREPRISES ET GROUPEMENTS SONT BÉNÉFICIAIRES DU PDAC, dont 9 pour le manioc et 2 pour les prestations de services. Ces bénéficiaires ont reçu un montant total de 160 000 000 FCFA. Les plans d'affaires de manioc sont mis en place sur 25 ha chacun. Avec une prévision de rendement de 10 tonnes à l'hectare, les 9 groupements produiront un minimum de 2250 tonnes de manioc. En réalité, il est attendu une meilleure production totale, car le rendement moyen des producteurs financés par le PDAC est aujourd'hui à 32 tonnes à l'hectare. Ce qui augure un bel avenir à ces bénéficiaires et à bien d'autres. Ainsi, le centre de consommation de Brazzaville situé à quelques encablures de Ngabé recevra de la matière première pour la transformation de la farine de fofou, de la baguette (chikwangue) et autres. Les revenus attendus des six producteurs sont évalués à environ 112 500 000 FCFA, avec un revenu à l'hectare de 500 000 FCFA. A Loukoléla (Cuvette), le PDAC a financé 9 plans d'affaires dont 3 de manioc, 2 de banane, 2 d'élevage caprin et porcin et 2 de transformation. Ces bénéficiaires ont reçu un montant total de 146 500 000 FCFA. A Kabo (Sangha), le PDAC soutient 5 plans d'affaires, dont 2 de manioc, 2 de cacao et 1 de transformation pour un montant global de 44 500 000 FCFA. Il est à noter que les financements du PDAC ont boosté la culture de cacao et donné un nouvel intérêt à cette culture dans les zones concernées. On note également pour la plupart des producteurs, l'amélioration des revenus qui favorise la prise en charge des besoins essentiels des ménages et l'accès aux services sociaux de base (école, santé, eau, électricité), le développement de l'esprit d'équipe, l'amélioration des capacités des producteurs dans la gestion des ressources des groupements □

## AGRI STOCK EXCHANGE :

### L'HUILE DE PALME

Agri Stock Exchange a sélectionné pour les mois de mars et avril, l'huile palmiste.

Les coûts dans les centres de commercialisation se présentent comme suit :

Localité	Poids	Prix huile	Prix moyen huile
	(LITRE)	(FCFA)	(FCFA)
Brazzaville	1	1000	895
Kinkala	1	800	
Ignié	1	700	
Boko	1	800	
Ngabé	1	1000	
Dolisie	1	750	
Pointe-Noire	1	900	
Kinkala	1	800	
Nkayi	1	950	
Ouessou	1	800	
Impfondo	1	500	
Oyo	1	1000	
Djambala	1	1200	
Ngo	1	1000	
Ewo	1	1200	
Makoua	1	1000	
Mossaka	1	800	

